

C’est le mercredi 11 juillet au cours d'un point de presse donné à Yaoundé que le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Issa Tchiroma Bakary a communiqué sur une vidéo virale d’exécutions attribuées à l’armée en circulation sur les réseaux sociaux

Selon Issa Tchiroma Bakary, Il s’agit à l’évidence d’une autre manœuvre de désinformation grossière, dont les faits projetés n’ont aucun rapport avec l’action menée par les Forces de Défense et de Sécurité dans le cadre des missions qui leurs sont confiées.

« La vidéo qui circule actuellement n’est rien d’autre qu’une malheureuse tentative de transfiguration de la réalité et d’intoxication du public », déclare le ministre qui indique neamoins que le chef de l'Etat a prescrit l'ouverture d'une enquête conformement aux usages en la matière

En effet, dans cette vidéo horrible attribuée à l’armée camerounaise, les « militaires » exécutent sommairement femmes et enfants sans aucun procès possible.

Retrouvez ci-dessous l’intégralité de l’intervention du ministre au cours de ce point de presse

Mesdames, Messieurs les Journalistes,

Un fake news réalisé sous forme d'un document vidéo, circule depuis quelques temps sur Internet et les réseaux sociaux, attribuant aux Forces de Défense camerounaises, des actes odieux d'exécution sommaire perpétrés sur des personnes civiles.

Il s'agit à l'évidence d'une autre manœuvre de désinformation grossière, dont les faits projetés n'ont aucun rapport avec l'action menée par les Forces de Défense et de Sécurité dans le cadre des missions qui leurs sont confiées. Dans cette veine de conspiration manifeste, la vidéo qui circule actuellement n'est rien d'autre qu'une malheureuse tentative de transfiguration de la réalité et d'intoxication du public, dont il est aisé de démentir la sincérité, au regard des éléments factuels contenus dans cet horrible trucage, avec des voix off approximativement apposées sur des séquences visuelles.

Je m'en vais à ce sujet, partager avec vous quelques éléments incongrus, qui ont été analysés par des experts en première appréciation lors des procédures d'authentification : Les militaires qui sont impliqués dans cette opération présentent visiblement le même phénotype.

Or, l'Armée camerounaise est une Armée nationale qui réunit en son sein toutes les composantes sociologiques de la Nation.

De plus, il est d'usage dans les protocoles d'intervention de notre Armée que les opérations s'exécutent sans aucune considération des appartenances ethniques ou sociologiques. L'élément vestimentaire étant fondamental dans l'identification d'une armée en rapport d'ailleurs avec l'environnement géographique, on note, à l'examen de cette vidéo que les hommes concernés arborent des uniformes bariolés pour certains de type « forêt », alors que le paysage et le relief indiquent clairement que l'on se trouve en zone sahélo-saharienne.

En pareille circonstance, il est constant que les tenues de combat utilisées par l'Armée camerounaise sont toujours de type sahélien. Par ailleurs, toujours au registre de la tenue vestimentaire comme identifiant des Armées, les équipements individuels des militaires camerounais engagés dans la zone sont des équipements de combat conformes aux standards obligatoires de port de casques lourds, de gilets pare-balles et de chaussures de type bottes rangers.

Ce qui manifestement n'est pas le cas des personnes contenues dans la vidéo. Les armes arborées par les présumés soldats présentés dans la vidéo ne sont pas celles utilisées par l'Armée camerounaise dans cette zone d'opération ; Un des hommes, se faisant appeler « le caporal-chef CHO CHO Sissignon », n'arbore aucun signe de son grade. Par contre, l'écusson parachutiste présenté n'est pas conforme au design de l'Armée camerounaise.

Comme vous pouvez donc le constater, le caractère mensonger de ce montage ne fait l'ombre d'aucun doute. Néanmoins et en dépit du caractère irréfutable des éléments probant qui viennent de vous être présentés, le Chef de l'État a prescrit l'ouverture d'une enquête conformément aux usages en la matière.

Je saisis la présente opportunité pour rappeler aux uns et aux autres le professionnalisme des Forces de Défense et de Sécurité camerounaises, qui reçoivent une solide formation militaire et de maintien de l'ordre, autant qu'elles sont en permanence imprégnées de l'impératif du

respect des lois et règlements de la République, des droits humains et des conventions internationales auxquelles le Cameroun est partie.

Il va sans dire qu'engagées dans des opérations de lutte contre le terrorisme sur le territoire national, les Forces de Défense et de Sécurité camerounaises, sont aujourd'hui la cible de ceux-là mêmes qui, vaincus sur le terrain des opérations, démunis de tout soutien de la part des populations et de plus en plus isolés sur la scène internationale, tentent par de telles manœuvre de les discréditer, de saper leur moral et de provoquer leur démobilisation.

Face à un tel dessein, le Gouvernement de la République dénonce avec véhémence cette démarche collusoire des ennemis de la nation, renouvelle son entière confiance à l'Armée nationale et aux Forces de Sécurité et les assure du soutien indéfectible de la nation tout entière.

Le Chef de l'État salue l'appui de la communauté internationale au combat que le peuple camerounais mène contre le péril terroriste et pour la stabilité de la nation. Le Président de la République exprime toute sa reconnaissance à l'action de la Force Multinationale Mixte et à celle de l'ensemble des pays de la ligne de front contre BokoHaram, de même qu'à l'excellence de la coopération entre la République Fédérale du Nigeria et le Cameroun, pour la sécurité et la stabilité dans nos deux pays.

Le Chef de l'État, Son Excellence Paul BIYA, Chef des Armées, réitère sa détermination à vaincre le terrorisme, où qu'il se manifeste et en particulier sur le territoire national dans le strict respect des lois et règlements de la République et en parfaite conformité avec les engagements internationaux auxquels le Cameroun a librement consenti. Je vous remercie de votre aimable attention.